



Bulletin d'inscription réservé aux membres de la section tennis

Cours Collectifs Printemps 2012
12 semaines du 16/04 au 24/06 et du 10/09 au 23/09

NOM: Prénom:
 Tel Privé: Tel Urgence:
 Date de Naissance: Fax:
 E-Mail (En MAJUSCULE SVP) :
 Adresse complète :

(Si vous n'êtes pas membre de la section tennis, merci de compléter le formulaire au verso)

Formule de COURS COLLECTIFS choisie:

Loisir :

Pré tennis (3 à 5 ans) ⇒ 165 € 1 heure/semaine (2h = 320 €)
 Mini tennis 12m (6/7 ans) ⇒ 250 € 1 heure/semaine (2h = 480 €)
 Mini tennis 18m (8/9 ans) ⇒ 250 € 1 heure/semaine (2h = 480 €)
 Jeunes (10 à 14 ans) ⇒ 250 € 1 heure/semaine (2h = 480 €)
 Juniors (15 à 18 ans) ⇒ 380 € 1,30 heure/semaine
 Etudiants (19 à 25 ans) ⇒ 380 € 1,30 heure/semaine
 Adultes (+ de 25 ans) ⇒ 380 € 1,30 heure/semaine
 Cours à 2 ⇒ 395 € 1 heure/semaine

Jour Choisi :

1er Choix	
Jour :
Heure :
2ième Choix	
Jour :
Heure :
3ième Choix	
Jour :
Heure :

Compétition : Formule 1 à 4 élèves ⇒ 380 € 1,30 heure/semaine
 Formule 2 à 4 élèves ⇒ 695 € **2x** 1,30 heure/semaine
 Formule 3 à 2 élèves ⇒ 520 € 1,30 heure/semaine
 Entraînement supplémentaire ⇒ 350 € 1,30 heure/semaine

Pour garantir l'inscription, je paie ce jour le montant de 150,00 € en Espèces Bancontact Virement.
 L'inscription ne sera définitive qu'après la confirmation du cours par l'école et à la réception du solde restant.
 En cas d'annulation, un montant minimum de 100,00 € sera retenu.

Les parents non membre doivent s'acquitter d'une cotisation d'accompagnateur (120€) leur permettant de profiter des installations durant la durée du cours de leur (s) enfant (s).

DATE.....

SIGNATURE.....

E-mail : frederic.jamar@leopoldclub.be

Tél. : +32 (0)2 344 36 66 – +32 (0)2 345 70 43 Fax : +32 (0)2 344 62 28 – Banque : 191-6184352-83



Demande d'Admission Royal Léopold Club

NOM	Prénom	Date de Naissance	Activité Choisie Tennis - T.Couvert - Hockey - Bridge Non joueur - Accompagnateur

Uccle, le

Je soussigné, sollicite mon admission en qualité de membre du Royal Léopold Club, pour la personne susmentionnée.

Le candidat s'engage à observer strictement le règlement du Club figurant en extrait ci-dessous, dont j'ai pris connaissance et que j'accepte :

Extrait du règlement Général

Règlement d'Admission et de Démission :

1/ La qualité de « Membre » et l'obligation qui en découle, se renouvellent chaque année, à date fixe, par tacite reconduction. Toute démission ou modification doit être signifiée, au secrétariat du club, par envoi recommandé, avant le 1er mars de chaque année pour le Tennis et avant le 1er septembre pour le Hockey.

2/ Une demande d'admission n'entraîne pas automatiquement l'acceptation d'une personne comme membre du Royal Léopold Club. Ce dernier se réserve le droit de refuser toute demande d'admission.

3/ Les « Membres » du Tennis Couvert n'ont accès au Club que les jours de leurs réservations.

Le règlement d'admission et de démission est affiché aux valves du secrétariat et du club-house.

Une copie du règlement général est remise sur simple demande au secrétariat.

	NOM	Prénom	Signature
Parrain n°1			
Parrain n°2			

J'accepte le montant de€ comme cotisation annuelle.

Signature pour Accord :

Note: Pour les mineurs d'âge, la signature doit être accompagnée de la signature du père, de la mère ou du tuteur légal, précédée de la mention « Pour accord » ainsi que de la qualité du signataire, de son nom et prénom et de son adresse si elle diffère de celle du mineur d'âge.

Les parents non membre doivent s'acquitter d'une cotisation d'accompagnateur (115€) leur permettant de profiter des installations durant la durée du cour de leur (s) enfant (s).

Avenue Adolphe Dupuich, 42 - 1180 Bruxelles – TVA : BE0403.406.370

Tél. : +32 (0)2 344 36 66 – Fax : +32 (0)2 344 62 28 – infos@leopoldclub.be – www.leopoldclub.be